



Euphytane® gold

LUTTE CONTRE LES COCHENILLES SUR VIGNE

CARACTÉRISTIQUES

- **Homologation** : n° 9300504.
- **Composition** : 817 g/l d'huile de paraffine de qualité pharmacopée européenne - mélange instantané à l'eau : émulsion stable.
- **Formulation** : concentré émulsionnable (EC).
- **Usages** : *Traitement des Parties Aériennes* Cochenilles - Stade hivernant des ravageurs.
- **DAR** : 3 jours.
- **ZNT aquatique** : 20 mètres.
- **Mention abeille** : emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles.
- **Délai de ré-entrée** : 6 heures.

MISE EN OEUVRE

POSITIONNEMENT COCHENILLE

Pression moyenne

DOSE	10 litres/ha
STADE	Bourgeon dans le coton à 1 feuille étalée
VOLUME D'EAU	Limite de ruissellement

Infestation forte (80 % des ceps avec au moins une cochenille)

DOSE	10 litres/ha
STADE	6 heures
1 ^{ère} APPLICATION	Après vendange (à partir de la seconde quinzaine d'octobre)
2 ^{ème} APPLICATION	Bourgeon dans le coton à 1 feuille étalée
VOLUME D'EAU	Limite de ruissellement



BÉNÉFICES

- Modes d'actions n'engendrant pas de résistances
- Respect des auxiliaires
- Autorisée en agriculture biologique selon le règlement CE n° 834/2007
- Inscrite sur la liste biocontrôle
- Inscrite au tableau des CEPP.



QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- Le stade hivernant des ravageurs
- Limite de ruissellement (bonne couverture du végétal)
- Les conditions d'application (températures positives)
- Respect des bonnes pratiques.

EUPHYTANE® Gold - AMM n° 9300504 - Huile de paraffine 817 g/l - © Marque déposée et Détenteur AMM : Comptoir Commercial des Lubrifiants. - P301+P310 En cas d'ingestion, appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin. P331 Ne pas faire vomir. P273 Eviter le rejet dans l'environnement. P501 Eliminer le contenu/réceptacle dans une collecte agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente pour les usages sur vigne. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur pomme de terre et tabac. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur arbres et arbustes, cultures florales et plante vertes, rosiers et en arboriculture fruitières. SPe8 Dangereux pour les abeilles. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats et ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes, à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (R1 et/ou Ex). Cette mention n'est accordée que pour deux applications maximum par cycle cultural et par parcelle. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. **DE SANGOSSE S.A.S.** au capital de 9 828 225 euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire FR 5730014389. Bonnel - CS 10005 - 47480 Pont-du-Casse (France) - Tél. 05 53 67 36 30 - Fax 05 53 66 30 65 - Agrément n° A001561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. **Edition NOVEMBRE 2020.** Annule et remplace toute version préalable. Consulter le site www.desangosse.fr - Crédit photos CCL / Shutterstock.

Danger par aspiration (Catégorie 1),
Danger pour le milieu aquatique - toxicité chronique (Catégorie 2).

DANGER

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.